

Séance administrative

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **74 (1971)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) « Actes » 1969

Les Actes ont changé d'aspect. Le volume de 1969 se présente en habit classique et sobre. Extérieurement, il parle davantage à l'intelligence qu'au regard.

Cette année laisse une large place à l'histoire. Les esprits critiques y distingueront des veines différentes. L'étude que M. Florian Imer consacre à La Neuveville, sa terre natale, est spécifiquement narrative. Ces pages, d'une lecture facile, sont attachantes.

M. Michel Boillat, professeur de latin à l'Ecole cantonale de Porrentruy, s'est attaché à une oeuvre de longue haleine : la traduction des *Annales ou Histoire du collège de Porrentruy depuis l'an du Seigneur 1588*. D'ores et déjà, dans les quarante premières pages qu'il en donne ici, M. Boillat s'est acquis notre reconnaissance. En effet, un document précieux pour l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle devient accessible à chacun.

Une pléiade de jeunes historiens jurassiens se forment en ce moment à l'université. Fidèle à l'esprit des fondateurs de l'Emulation, le comité directeur suit leurs travaux avec la plus grande sympathie. C'est pourquoi il a prié M. François Kohler, licencié ès lettres, de resserrer en une synthèse rapide l'ample étude qu'il a consacrée au Parti socialiste jurassien. C'est chose faite, dans l'esprit et selon les méthodes qui président à la recherche historique, au palier universitaire.

Dans la partie historique des Actes, signalons encore les quelques pages pleines d'intérêt dans lesquelles M. Bernard Prongué, chargé de cours à l'université de Fribourg, évoque *Giuseppe Mazzini, bourgeois d'Epiqueurez*. L'épisode revêt une dimension historique qui n'est nullement négligeable.

Dans les *Lettres* proprement dites, le lecteur découvrira avec un réel plaisir une nouvelle délicieuse de fraîcheur, *Le Chat en porcelaine de Chine*, de Suzanne Wallis, et *Le Jardin des Tigridies ou le Journal d'un Livre*, de Marcel Dietschy, lauréat de l'Emulation en 1968, pour l'étude très remarquable qu'il a faite d'André Suarès.

Vient ensuite la Chronique littéraire, sous la plume brillante de Charles Beuchat.

Les *Sciences* nous offrent trois brèves communications. Deux émanent de l'infatigable et fidèle docteur Krähenbühl : « *Cycle vital*

intracellulaire » et « *La Flore de la Ballastière (Delémont)* », dédiée à Frédéric-Edouard Koby. La troisième, qui est précisément de celui-ci, s'intitule : « *Le Bœuf musqué et ses représentations paléolithiques* ». Avec le docteur Koby s'est éteint, le 12 septembre 1969, un grand Emulateur et un grand Jurassien.

La dernière partie des Actes s'appelle modestement : *Partie administrative*. En réalité, toute l'activité de l'Emulation s'y résume, ainsi que ses préoccupations culturelles, en des pages qui méritent d'être lues.

V. Erard

b) *Décision de principe concernant l'impression des « Actes »*

Durant plusieurs années, les « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation furent attribués à une imprimerie établie dans la localité, ou tout au moins dans le district où avait eu lieu la dernière assemblée générale. Plus tard, ce principe a été abandonné et les « Actes » furent confiés à une seule imprimerie. Cela provoqua d'assez vives réclamations de la part des comités de section. Il y a quelques années déjà, le comité et le conseil ont décidé de réintroduire le principe de l'impression des « Actes » dans la localité ou le district qui organisa l'assemblée de l'année précédente. Mais il est clair que le comité prendra dans chaque cas les précautions qui s'imposent, afin que le travail soit exécuté selon les règles de l'art. Ne pourront être prises en considération que les imprimeries offrant ces garanties.

M. Robert

c) *Création d'un Cercle d'études historiques*

Réunis à Neuchâtel, le 30 avril 1970, à 18.00 h., à l'hôtel City, un groupe d'étudiants jurassiens et d'intellectuels s'intéressant à l'histoire du Jura s'est constitué définitivement en Cercle d'études historiques, sous l'égide de la Société jurassienne d'Emulation.

Le bureau est formé de MM. Bernard Prongué, chargé de cours à l'université de Fribourg, François Kohler, de Delémont, licencié ès lettres, André Bandelier, professeur, de Neuchâtel.

M. Victor Erard, membre du comité directeur de l'Emulation, a fait l'historique de celle-ci. Il a précisé l'esprit de ses statuts et rappelé les réalisations marquantes de l'Emulation, depuis sa fondation en 1847.

Le *Cercle d'études historiques* poursuivra sa tâche dans une complète liberté intellectuelle, et selon les statuts qu'il s'est donnés le jour même, à l'unanimité des voix.

Un appel parviendra aux Emulateurs et aux étudiants jurassiens des universités, susceptibles de collaborer activement aux travaux du cercle. Les domaines et les thèmes d'étude seront examinés plus attentivement par le bureau. D'ores et déjà, un colloque est prévu dans la première quinzaine de novembre 1970, à Moutier ou Delémont.

V. Erard

d) Colloque relatif à l'aménagement du territoire

- | | | | |
|--------|--------------------|---|----------------------------------|
| 1962 : | Bellelay | : | « Rousseau ». |
| 1964 : | Etang de la Gruère | : | « Connaissance du Haut-pays ». |
| 1966 : | Porrentruy | : | « La peinture moderne ». |
| 1968 : | Delémont | : | « L'architecture ». |
| 1970 : | Nods | : | « L'aménagement du territoire ». |

Pour la cinquième fois, le 20 mai dernier, quelque deux cents élèves des gymnases, écoles normales, technicums et écoles de commerce du Jura se rencontraient à l'occasion d'un colloque mis sur pied par la Société jurassienne d'Emulation. Cette année, le thème proposé était l'« aménagement du territoire ».

Les participants entendirent d'abord deux exposés de MM. R. Baumann, urbaniste et F. Erard, député, sur l'aménagement du territoire en général, et le cas du Plateau de Diesse en particulier. Puis, à tour de rôle, les représentants des écoles invitées présentèrent une brève étude concernant l'un des aspects du problème discuté. L'intérêt des communications résidait essentiellement en ce qu'elles constituaient le résultat d'une enquête menée par un groupe ou par une classe.

La discussion, dirigée par M. Denis, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, assisté de MM. R. Baumann, architecte à La Neuveville, J.-Cl. Bouvier, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, H. Cuttat, directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, F. Erard, député à Nods et R. Schindelholz, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Delémont, fut des plus animée.

L'enthousiasme des participants nous incite à penser que la formule du colloque telle que l'a conçue l'Emulation est satisfaisante. Les jeunes apprécient d'être confrontés à un problème concret d'actualité et de pouvoir s'entretenir avec ceux qui sont appelés à en promouvoir la solution. Ils sont également heureux de l'occasion qui leur

est offerte d'échanger leurs idées — sur le thème proposé et sur toutes les questions qui les sollicitent personnellement — avec leurs camarades des autres écoles jurassiennes.

Encouragés par cette nouvelle expérience positive, nous « récidiverons ».

A. Widmer

e) *Centre culturel jurassien*

L'Emulation, est-il besoin de le dire, accueille avec enthousiasme toute initiative tendant à stimuler la vie culturelle dans le Jura.

Aussi, ses organes directeurs, et certainement l'ensemble de ses membres, ont-ils salué avec une très vive satisfaction l'idée de M. Simon Kohler d'ouvrir une maison de la culture dans le Jura. Ils lui savent gré, infiniment, d'une initiative aussi généreuse.

La Commission d'étude pour la création d'un centre culturel jurassien, au sein de laquelle l'Emulation est représentée par deux membres, est présidée par M. le Directeur de l'Instruction publique.

Elle estime qu'un tel centre peut être considéré comme une manière de compensation au défaut d'établissement universitaire dans le Jura. L'Emulation partage pleinement cette opinion, encore que les deux institutions soient de nature bien différente, et dans leur mission, et dans leur structure.

Elle a manifesté son intérêt pour ce grand projet en adressant trois messages à M. le Directeur de l'Instruction publique et à la Commission d'étude. Chacun de ceux-ci a été discuté en profondeur, puis sanctionné dans sa teneur définitive par notre Conseil unanime.

Il ressort de cette correspondance une divergence de conception entre la Commission et l'Emulation quant à la nature même de l'institution. La Commission songe à l'édification d'un centre unique, supérieurement équipé en locaux, en matériel, en personnel de direction et de gestion. Elle applique donc le principe de la centralisation. Le rayonnement du centre se manifesterait par l'établissement, dans les chefs-lieux des principales régions du Jura, « de relais régionaux » (lettre de la Commission du 27. 2. 1970) dont l'aménagement, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement incomberaient aux communes.

Forte de sa propre expérience, l'Emulation redoute pour sa part une centralisation excessive de l'institution. Elle fonde notamment son opinion sur la réalité géographique du pays, les difficultés que présentent les voies de communication, le caractère propre aux habitants des diverses régions du Jura. Vouloir déplacer la population

d'un district à l'autre, à l'occasion de manifestations culturelles lui paraît problématique. Elle craint que la création d'un centre bâti unique ne favorise trop exclusivement une région limitée, ne laisse les communes aux prises avec leurs difficultés financières et n'accroisse encore de ce fait les divisions.

L'Emulation opte pour la création d'un centre principal qui animerait et coordonnerait l'activité de centres régionaux dont l'édification ou l'agencement se grefferaient sur ce qui existe déjà dans nos principales localités. L'aide de l'Etat se traduirait par une participation aux dépenses des communes susceptibles d'héberger un centre régional. Des inventaires portant sur ce qui existe en locaux et en installations, ainsi que sur les besoins matériels et culturels s'avèrent indispensables à de telles réalisations.

Le succès de l'Université populaire a fait la preuve éclatante que la culture doit aller au peuple, et qu'il convient d'avoir une conception fédérative de la Maison de la culture. L'animation sans locaux régionaux appropriés serait vaine, et sans l'aide de l'Etat les communes intéressées n'auront jamais les « structures bâties » nécessaires.

L'idée est donc en pleine gestation, et aucune option définitive ne semble encore arrêtée. Il serait dangereux, pour l'ensemble du projet, d'ouvrir ici prématurément une discussion générale et de le lancer sur la voie publique. Il n'est pas le moins du monde dans notre intention de nuire à une oeuvre si prometteuse.

Nous invitons donc l'Assemblée à bien vouloir s'en tenir, pour le moment, aux informations, nécessairement incomplètes, que nous venons de lui donner.

Ed. Guéniat

f) Création d'une Commission jurassienne pour l'encouragement des lettres

A l'heure actuelle, il existe une seule commission pour l'ensemble du canton.

Lors de sa vingt-deuxième assemblée, le 8 novembre 1969, à Macolin, l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts invitait l'Emulation à participer à une table ronde sur la constitution éventuelle d'une commission jurassienne des lettres.

Les avis les plus divers ayant été émis à cette occasion, les débats ne débouchèrent sur aucune résolution. Cependant, le 27 avril dernier, M. le Directeur de l'Instruction publique conviait les délégations de

l'Institut et de l'Emulation à un échange de vues sur l'objet en question, à l'hôtel de ville de Berne. Au nom de notre société, MM. E. Guéniat, Ch. Beuchat et A. Widmer ont proposé la solution retenue par le Conseil dans sa séance du 6 décembre 1969.

Afin d'éviter la création d'un organisme qui amoindrirait la position de l'Emulation et porterait préjudice à son activité, le Conseil demandait

- 1^o que la commission jurassienne des lettres ne soit que l'élargissement de son jury littéraire actuel, lequel serait porté de quatre à sept membres ;
- 2^o que les membres de la commission soient nommés par le Conseil de l'Emulation, qui veillera à une juste représentation de l'Institut jurassien ;
- 3^o que la subvention annuelle de l'Etat destinée aux autres jurassiens soit versée à la Société jurassienne d'Emulation.

Tout en rendant hommage aux mérites de l'Emulation, M. Simon Kohler nous fit remarquer qu'aucune association culturelle, quelle qu'elle soit, ne peut s'identifier au Jura, et qu'en conséquence le gouvernement ne saurait confier la mission de récompenser les écrivains et les poètes de langue française du canton à notre seule société. A son avis, comme aux yeux des représentants de l'Institut, cette tâche ne peut être assumée que par une fondation subventionnée par le gouvernement.

Notre délégation ne parvenant pas à faire valoir son point de vue en dépit de son insistance, elle pria la Direction de l'Instruction publique d'élaborer un projet de statut pour la fondation envisagée où les formes de son activité seraient définies, et certains domaines précis réservés à l'Emulation.

Notre société ne pourra prendre position que lorsqu'elle aura connaissance de ce document.

A. Widmer

g) Bibliothèque centrale et bibliographie jurassienne

Lorsque fut décidé le transfert de la préfecture du district de Porrentruy à l'ancienne résidence des princes-évêques, on avait laissé entendre à la Société d'Emulation qu'elle pourrait installer sa bibliothèque centrale dans une pièce de l'hôtel de Gléresse devenu libre. De fait, quand on y eut aménagé les archives de l'ancien Evêché de Bâle et la bibliothèque de l'Ecole cantonale, il se trouva qu'il n'y avait plus de place disponible pour nous dans cet édifice. Il fallut

reporter nos espoirs sur le bâtiment de l'ancien hôpital, et la municipalité bruntrutaine nous donna l'assurance qu'elle nous y réservait des locaux et que nous pourrions emménager après l'achèvement des travaux de remise en état. Une visite des lieux a été effectuée par le secrétaire et par le bibliothécaire, et cette solution du problème fut trouvée très heureuse. Là-dessus, un architecte de la place fut chargé par la commune d'établir un devis pour la réfection globale du vieil édifice. Or, selon ses calculs, les dépenses occasionnées par ces travaux s'élèveraient à environ 3 millions de francs. On comprend dès lors que la municipalité de Porrentruy, pressée par d'autres travaux de caractère plus urgent, ne soit pas prête à passer aux réalisations.

Nos livres et revues sont logés actuellement dans trois endroits différents. Nous disposons en premier lieu d'une salle à la tour du Séminaire, mais nous sommes contraints d'en partager la jouissance avec l'Ecole primaire. Au gré des circonstances, des jours de la semaine ou des heures de la journée, ce lieu devient entrepôt de matériel scolaire, salle d'attente et vestiaire pour les élèves en consultation médicale, local de répétition pour les cadets de la fanfare municipale ; j'y ai même découvert, en automne 1964, un magasin de vivres pour la cuisine d'une unité de l'armée stationnée à Porrentruy, et actuellement on peut y voir des tables encombrées par une collection poussiéreuse d'oiseaux empaillés. Que de temps j'ai perdu, pour me frayer un passage jusqu'aux rayons de livres, à déplacer meubles et matériel : tables, chaises, bancs, pupitres à musique, grosse caisse, lattes et bâtons de ski...

Quant aux trois armoires que nous avons installées dans les combles du bâtiment de l'Ecole cantonale, elles ont dû être reléguées, dans le courant de l'hiver, par suite de l'installation en cet endroit de salles de cours, dans la partie la plus reculée du galetas, qui est dépourvue d'éclairage.

Enfin, grâce à la compréhension de M. Roger Ballmer, bibliothécaire de l'Ecole cantonale, je peux disposer de quelques rayons à l'hôtel de Gléresse pour y déposer nos dernières acquisitions.

La dispersion de nos collections n'est pas faite pour faciliter la tâche du bibliothécaire. Aussi engageons-nous le comité directeur à se pencher sans tarder sur le problème de l'aménagement de notre bibliothèque, que nous espérons un peu naïvement, l'an dernier, voir se transformer en une « véritable bibliothèque jurassienne ».

J'ai une nouvelle plus réjouissante à vous annoncer en ce qui concerne la bibliographie jurassienne. A la suite d'une entente avec le groupe d'histoire nouvellement constitué dans le cadre de notre société, nous avons décidé de recenser, dans un appendice aux « Actes »

1970, les ouvrages, articles de revues et de journaux relatifs au Jura ayant paru au cours de l'année 1969. Si l'essai se révèle concluant, nous envisageons de procéder de même pour les années à venir.

R. Flückiger

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

a) « Actes » 1970

Pour la seconde fois consécutive, l'histoire sera à l'honneur dans les « Actes ».

Dès sa fondation, notre société a voué une sollicitude particulière aux études historiques. Elle s'est attachée à faire connaître les institutions et les hommes du passé, pour permettre aux Jurassiens de mieux saisir les problèmes du temps présent.

Après l'étude de M. Florian Imer sur La Neuveville et la traduction d'un important fragment de la « Chronique du Collège » par M. Michel Boillat, parues dans les « Actes » de 1969, nous donnons un texte de M. le Dr Michel Gressot, psychiatre à Genève.

Le Régiment d'Eptingue, la Révolution, l'Empire, la Restauration et la Révolution de 1830 servent de toile de fond à l'étude minutieuse que M. Michel Gressot consacre au général F. J. F. de Gressot, qui fut le type de l'officier d'état-major par excellence.

Cette étude de 150 pages offre une galerie passionnante de hautes personnalités militaires : Delmas, Berthier, Rapp, etc., et présente un portrait d'Ignace Gressot, frère du général, le distingué professeur de l'Ecole centrale du département du Mont-Terrible.

Le travail de M. Gressot révèle ses dons de psychologue. Il est fort bien écrit, et depuis l'année 1813 un véritable souffle épique le traverse.

Le volume contiendra encore deux bonnes études historiques : l'une de M. Léon Migy sur les églises de Cornol ; l'autre de M. André Bandelier, de Neuchâtel, sur le pasteur Frêne, de Tavannes, et plus particulièrement un extrait du 6e volume de son Journal.

Le texte des communications qui seront présentées au Congrès de Vesoul par MM. Jean-Claude Bouvier, André Denis, François Guenat, Pierre Reusser et Jean-Louis Richard formeront la précieuse substance de la partie scientifique de l'ouvrage.

Histoire et sciences naturelles : nous retrouvons les deux fondements sur lesquels s'est édifiée l'Emulation. Le livre qui sortira de presse cet automne est donc dans la plus pure tradition de notre société.

Un chapitre d'un roman inédit de Mme Yvette Wagner et la chronique de Charles Beuchat constitueront l'apport littéraire.

Parmi les textes divers qui compléteront le volume il convient de relever l'étude que M. Albert Comment consacre à « L'Oeuvre jurassienne d'Hermann Rennefahrt ».

La table des matières des « Actes » de 1971 n'est pas encore arrêtée. Nous nous proposons de déplacer le centre de gravité et de porter l'accent sur quelques-uns des problèmes qui sollicitent l'homme d'aujourd'hui, et dont la solution conditionnera la société de demain.

A. Widmer

b) *Exposition Manessier*

Le samedi, 4 juillet prochain, s'ouvrira, à l'abbatiale de Bellelay, une très importante exposition de peintures d'Alfred Manessier, l'artiste français bien connu, qui est l'auteur entre autres des vitraux de l'église Notre-Dame de la Prévôté, à Moutier. Il est inutile de présenter Manessier aux Emulateurs jurassiens. Sa réputation le précède dans ce Jura où il vient d'ailleurs toujours avec plaisir.

Organisée par la Galerie de France, de Paris, la grande rétrospective Manessier a été présentée en diverses villes de France et d'Allemagne. Nous pouvons être fiers de l'accueillir dans le Jura.

Pour accueillir l'exposition de Bellelay, un comité s'est constitué. Placé sous le haut patronage de M. Hans-Peter Tschudi, conseiller fédéral, ce comité comprend des membres de Pro Jura, de l'Emulation, du Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et de la Courtine, du Club jurassien des arts. Il est présidé par le Dr Jean-Jacques Fehr, directeur de la clinique psychiatrique de Bellelay, et jouit aussi de l'appui de l'ADIJ et de la Chambre de commerce Bienne-Jura. Notre société n'a pris aucun engagement financier dépassant ses possibilités du moment. On pense, d'ailleurs, que le succès de l'entreprise couvrira les frais d'organisation.

Chacun sait que l'Emulation s'efforce de soutenir avant tout les artistes de notre petit pays. Certains se seront donc étonnés, peut-être, de voir notre société s'associer à l'organisation d'une manifestation consacrée à un artiste français. Qu'ils se rassurent, l'Emulation

n'a pas l'intention de modifier sa manière de voir et d'agir à l'égard des artistes jurassiens. Mais l'on estime, au comité, que la plus ancienne et la plus importante société culturelle du Jura ne peut rester à l'écart: il s'agit d'un artiste d'un pays voisin et ami, d'un des peintres qui font la réputation de ce qu'on appelle l'école de Paris. C'est pourquoi votre comité a pris sur lui d'adhérer à cette belle entreprise, avec enthousiasme. Il vous recommande de visiter cette exposition importante. L'abbaye baroque de Bellelay offrira aux œuvres importantes de Manessier un cadre admirable!

M. Robert

c) *Exposition de Noël*

Il y a une année, à Tramelan, nous faisons part de notre intention de monter en 1970 une exposition de peinture. Depuis lors, l'idée a pris forme. Nous nous proposons d'organiser une exposition de Noël, analogue à celles que présentent les villes de Bâle, de Berne ou de Bienne. Tous les peintres et sculpteurs jurassiens seront invités à y participer. Un jury, formé d'un membre du comité directeur et de deux artistes non-jurassiens, appréciera les envois et arrêtera le choix des œuvres qui seront exposées.

Cette nouvelle entreprise — qui se muera en institution si elle reçoit l'adhésion des artistes et un accueil favorable du public — constitue un témoignage de plus de l'intérêt que l'Emulation voue aux créateurs jurassiens.

A. Widmer

d) *Edition de gouaches anciennes et de lithographies modernes*

Les projets de toute nature ne nous font point défaut. Jusqu'à ce jour toutefois, des ennuis de trésorerie ont empêché leur réalisation.

Les perspectives « côté finances » étant désormais plus réjouissantes, nous pensons procéder à brève échéance à un tirage, en nombre limité, de quatre gravures en couleurs d'artistes du XVIII^e siècle, représentant des paysages du Jura.

Jeter de temps à autre un regard en arrière ne signifie point détourner son attention des temps présents.

A l'automne également, l'Emulation fera tirer quatre lithographies en couleurs, de peintres jurassiens contemporains.

A. Widmer

e) *Création d'un cercle d'études scientifiques*

L'histoire de la Société jurassienne d'Emulation nous révèle l'importance attribuée par les fondateurs aux sciences naturelles et l'impulsion qu'ils surent donner aux études « naturhistoriques », comme l'on disait alors. Que le Jura ait le droit d'être fier de ses savants, *l'Anthologie* en témoigne.

Le filon de ce genre de recherches serait-il épuisé ?

Non pas. Cependant, nos naturalistes travaillent trop souvent en ordre dispersé. D'autre part, l'interpénétration des diverses disciplines des sciences naturelles nécessite plus que jamais la « confrontation des résultats » tant spéculatifs que pratiques. Ces sciences ne deviennent-elles pas, en effet, l'un des fondements de l'aménagement du territoire, pour ne citer que ce domaine particulier ?

C'est agir selon l'esprit de la Société jurassienne d'Emulation que de grouper nos savants et chercheurs naturalistes — botanistes, zoologues, écologistes, géologues, etc. — en un *Cercle d'études scientifiques* qui se fixerait pour tâche :

- de promouvoir la recherche scientifique dans le Jura ;
- de seconder nos savants dans l'élaboration et la diffusion de leurs travaux ;
- de leur fournir des occasions de contacts, de discussion, de confrontation de leurs recherches et de leurs problèmes ;
- de dresser l'inventaire des recherches à faire.

Conscients que, de nos jours, le chercheur isolé court le risque de voir se perdre la substance même de ses efforts, les organes directeurs de l'Emulation sont persuadés d'œuvrer pour le bien du patrimoine intellectuel du Jura en créant un *Cercle d'études scientifiques*.

L'appel lancé la semaine dernière a été entendu. En dix jours, professeurs d'université, biologistes, géologues et étudiants nous ont communiqué leur adhésion.

Ed. Guéniat

f) *Congrès de Vesoul*

Huit sociétés savantes de Franche-Comté se réuniront à Vesoul, à fin octobre, en un Congrès présidé par M. le Dr Bidault, médecin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts, de Besançon et de Franche-Comté.

La Société jurassienne d'Emulation y est invitée et se réjouit de l'occasion qui lui est ainsi donnée de resserrer les liens qui l'unissent historiquement à la Franche-Comté et au Jura français.

Les chercheurs dont voici les noms participeront à cette rencontre, sous l'égide de l'Emulation, et présenteront les sujets suivants :
Jean-Claude Bouvier, Dr ès sc., professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy :

— Note préliminaire sur les micromammifères du Clos du Doubs ;

André Denis, professeur à l'Ecole cantonale, Porrentruy :

— Aspects démographiques de l'Ajoie ;

François Guenat, professeur à l'Ecole cantonale, Porrentruy :

— Résultats de cinq années de baguage des oiseaux d'Ajoie et du Clos du Doubs ;

Pierre Reusser, Dr ès sc., Bâle :

— Aperçu succinct de paléontologie à la lumière de quelques exemples de fractures et de maladies osseuses ;

Jean-Louis Richard, professeur de botanique à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel :

— Note préliminaire sur les groupements végétaux du Clos du Doubs (Jura suisse) et leur écologie.

Les Mémoires du Congrès réuniront l'ensemble des travaux présentés. Cependant, grâce à la compréhension de M. Bidault, ceux de nos auteurs pourront paraître dans nos prochains « Actes ».

Remercions les organisateurs du Congrès d'y accorder une place aussi considérable à nos auteurs, et ceux-ci de l'occuper avec tant de distinction.

Ed. Guéniat

g) Prix « Jules Thurmann »

En 1965, le Conseil a décidé d'instituer les prix suivants :

1. Prix de poésie.
2. Prix du roman.
3. Prix d'histoire.
4. a) Prix des jeunes.
b) Prix des thèses scientifiques.
5. Prix « Jules Thurmann ».

Selon l'ordre de succession établi, la Société d'Emulation mettra au concours le prix « Jules Thurmann » au printemps prochain.

Ce prix est destiné à distinguer l'auteur d'une œuvre scientifique éditée en langue française dans la période comprise entre le 1er juin 1966 et le 1er avril 1971. Les thèses présentées pour l'obtention de grades académiques ne seront pas prises en considération.

Il peut également être décerné à un homme de science pour l'ensemble de son œuvre.

Le montant du prix est de 3000 francs.

Le jury examinera :

- a) les travaux d'auteurs jurassiens établis dans le Jura ou ailleurs ;
- b) les études en langue française de savants ou de chercheurs se rapportant au Jura bernois.

H. Kessi

3. PRIX DES THÈSES

Désireuse d'honorer le travail des savants et des chercheurs jurassiens, l'Emulation a fondé, en 1956, le « Prix Jules Thurmann ». Depuis lors, des ouvrages très divers de nature et de dimension ont été soumis à l'appréciation du jury, qui n'a pas laissé d'éprouver de grosses difficultés dans son choix. En particulier, il ne lui semblait pas équitable de mesurer à la même aune la dissertation d'un étudiant, et l'œuvre d'un savant reconnu.

L'embarras dans lequel s'est trouvée la commission scientifique a incité le Conseil à créer un prix des thèses universitaires. Elle l'a mis au concours pour la première fois cette année.

Il convient de relever la qualité de tous les travaux présentés.

Après avoir pris l'avis de deux professeurs d'université sur chacun des ouvrages reçus, le Comité directeur a décidé de décerner deux prix.

Le lauréat du prix scientifique est M. Denis Maillat, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel.

Sa thèse, intitulée *Structure des salaires et offre de main-d'oeuvre*, est le fruit d'une recherche originale sur l'incidence de l'offre de main-d'oeuvre étrangère dans la formation des salaires en Suisse. Elle montre avec clarté, d'une part l'effet déflationniste et dangereux de la politique suisse en matière de main-d'oeuvre étrangère jusqu'en 1964 et, d'autre part, les effets inflationnistes qui se sont développés chez nous à la suite des restrictions apportées à l'entrée des étrangers.

Sur le plan théorique, cette thèse constitue une excellente démonstration des distorsions consécutives au dirigisme protectionniste, dans les secteurs économiques suisses menacés.

Sur le plan pratique, elle peut servir de guide aux autorités qui désirent découvrir les causes de l'inflation sévissant depuis quelques années.

Le lauréat du prix littéraire est M. Yves Christe, de Genève, dont l'ouvrage *Les grands portails romans* « met en évidence le rôle de la pensée théologique dans l'élaboration d'un style et d'une vision nouvelle de l'art sacré. M. Christe étudie le programme spirituel des grands portails romans, recherche leurs origines artistiques et spirituelles, soulignant l'influence de Jean Scot Erigène et du Pseudo-Denys, et il montre comment la sculpture romane, tributaire de l'art carolingien et des modèles orientaux a reçu son inspiration essentielle des philosophes et des théologiens.

L'originalité et la valeur de cet ouvrage tiennent donc, essentiellement, à l'importance reconnue aux textes dans la conception des grands portails romans. La méthode de M. Christe est sûre, basée sur une vaste documentation.»

A. Widmer

4. PRIX DES JEUNES

Le « Prix des Jeunes » est destiné à récompenser les meilleurs travaux présentés dans le domaine des lettres, des sciences et des arts par des personnes nées après le 1er janvier 1947

- habitant le Jura ou le district de Bienne ;
- d'origine jurassienne, quel que soit leur domicile ;
- ayant vécu au moins cinq ans dans le Jura.

Nous avons reçu trois travaux : deux d'ordre littéraire et artistique, un de caractère scientifique. Seul, ce dernier a été retenu. Il s'agit du travail d'un élève de l'Ecole cantonale, *Mario Wannier*, sur « *La faune et la flore fossiles de l'Oxfordien inférieur du gisement de Châtillon étudiées en fonction de l'érosion* ».

Dans ce travail, d'une présentation parfaite, Mario Wannier s'attache à déterminer l'évolution quantitative et qualitative des fossiles sur toute la longueur du gisement, et d'en tirer des « courbes de croissance ». Il s'agit donc là d'une étude de distribution de la faune et de la flore fossiles du célèbre gisement, par conséquent de l'étude d'une « association de fossiles » devant conduire à une description de ce que pouvait être la région de Châtillon au cours de la période oxfordienne inférieure, remontant à quelques dizaines de millions d'années. Le thème est dans la ligne moderne des études statistiques de groupement des êtres vivants, étendues aux organismes fossiles, le tout débouchant sur l'écologie de l'époque où ils vivaient.

M. le professeur Hottinger, directeur de l'Institut de géologie-paléontologie de l'Université de Bâle, apprécie ce travail dans les termes suivants :

« Le mémoire de Mario Wannier sur le gisement célèbre de fossiles oxfordiens de Châtillon montre que les connaissances en paléontologie et géologie de son auteur ont atteint un degré qui dépasse de loin le niveau de son âge.

Les chapitres introductifs présentant le gisement sont excellents et soigneusement illustrés. L'étude statistique est soigneusement documentée par des graphiques. L'analyse des résultats est correcte : la dynamique du ruisseau peut avoir un effet dominant sur la répartition des faunes. Cependant, il y a sans doute d'autres facteurs secondaires influençant les nombres totaux et relatifs des spécimens trouvés. Traitant la faune complexe en bloc, la reconstitution du milieu oxfordien est correcte dans l'ensemble.

Le plus grand intérêt scientifique de ce mémoire est contenu dans la liste des fossiles trouvés dans ce gisement, liste qui cache un peu le travail énorme que représente la détermination d'une aussi vaste association.

Le travail est écrit d'une manière brève, précise et agréable à lire. Il montre l'excellente culture de l'expression par écrit que transmet le collègue.»

Il n'y a aucun doute que ce travail mérite les plus vives félicitations et une récompense sous forme d'un prix.

Fort d'une appréciation aussi élogieuse, émanant d'une autorité aussi indiscutable, le jury a décidé d'attribuer à ce jeune géologue un prix de 750 francs.

Nous le lui remettons avec nos vives félicitations et dans l'espoir qu'il lui sera un encouragement à marcher sur les traces de nos grands géologues dont la veine, nous le constatons — et c'est heureux — n'est pas épuisée.

Ed. Guéniat

5. APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition des vérificateurs, MM. Boillat et Jeandupeux, l'assemblée approuve le compte de l'exercice 1969—1970 présenté par M. André Sintz, trésorier central.

6. PRÉSENTATION DU BUDGET

L'assemblée unanime accepte la proposition de M. Sintz.

7. MONTANT DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation annuelle ne subit pas de modification.

8. NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR

M. Jean-Louis Rais, professeur à Delémont, remplacera M. André Rais, archiviste, qui a demandé à être libéré de sa fonction.

9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMPTES

M. Joseph Prongué, professeur à La Neuveville, succédera à M. Charles Boillat, de Bienne.

10. DIVERS

Au terme de l'assemblée, Mme Marianne Trœhler, conseillère municipale, apporte aux participants le salut des autorités neuvevilloises.

Les Emulateurs se rendent ensuite dans les caves de la « Cour de Berne » pour y goûter le vin d'honneur offert par la municipalité.

Après le déjeuner, servi à l'Hostellerie Jean-Jacques Rousseau, de nombreuses personnes visitent la vieille ville, le musée historique et la Blanche-Eglise sous la conduite de M. Roger Gossin.

ALLOCUTION DE BIENVENUE

de Mme Marianne Trœbler, déléguée du Conseil municipal

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Au nom du Conseil municipal de La Neuveville, je souhaite la bienvenue à tous les membres de la Société jurassienne d'Emulation. C'est avec un vif plaisir que nous accueillons dans nos murs une association culturelle, telle que la vôtre. La Neuveville, la coquette avez-vous dit, petite Riviera du Jura, riche de son passé historique, attire et retient la sympathie de tous ceux qui la visitent. Et pourtant, chez cette coquette, tout n'est pas si simple, si poétique que son passé pourrait le laisser croire.

La vie culturelle de notre cité souffre d'une langueur, d'un immobilisme quelque peu surprenant pour une petite ville qui s'honore du titre de La Neuveville la jolie, ville d'études et de séjour. Il faut le reconnaître, nos édiles sont placés face aux problèmes d'une société qui a trop vite grandi ; ici, comme ailleurs, les anciens responsables se sont trop souvent retranchés derrière des marges de « tolérance » ou des « on verra bien » ; le résultat ne s'est point fait attendre : les forces économiques et idéologiques s'opposent et il s'agit maintenant de les subordonner à l'intérêt général. Toutes les grandes réalisations, problèmes d'urgence, tout s'accumule à un tel rythme que force nous est de faire un choix ; et ce choix s'opère souvent au bénéfice du béton et au détriment des préoccupations d'ordre culturel. Loin de moi l'idée de critique, seule une constatation qui s'impose à mon esprit, peut-être trop idéaliste. Et je vous l'avoue, il faut une bonne dose d'idéalisme pour stimuler, convaincre, ceux qui hésitent encore à doter La Neuveville d'une bibliothèque municipale par exemple, d'un centre de loisirs autant pour notre jeunesse que pour les adultes, et ceci dans le cadre de l'éducation permanente, ou de réaliser une salle de spectacle à but multiple. Parfois il me semble que c'est du domaine de l'utopie, de la rêverie et, pourtant l'espoir subsiste : témoin l'ouverture de la Galerie d'Art dans les caves de la Maison de Gléresse ; et grâce au dynamisme de quelques personnes, toutes éprises d'art, un pas vers une réalisation culturelle a été fait ; qu'ils

en soient félicités et remerciés ; d'autre part, l'Université populaire maintient ses cours d'hiver, malgré une participation bien faible et décevante pour les responsables si dévoués. Je rends hommage à tous ceux qui, avec dynamisme et enthousiasme, envers et contre tout immobilisme, maintiennent ne serait-ce qu'une étincelle de cette vie culturelle, qui sommeille encore dans notre cité.

Au nom des autorités, je remercie l'Emulation d'avoir choisi La Neuveville pour y tenir ses assises. Puisse votre association rester les troubadours de cette âme jurassienne si chère à Paul Miche, à travers toute notre terre romande.

Enfin, il me reste l'agréable devoir de vous inviter, au nom du Conseil municipal, à déguster un produit de son terroir ; soyez tous de joyeux émules de Bacchus ! Alors l'esprit soudain plus vif, vous vous souviendrez peut-être de ces admirables vers de Baudelaire, que je me permets de citer en guise de conclusion :

*Pour noyer la rancœur et bercer l'indolence
De tous ces vieux maudits qui meurent en silence,
Dieu, touché de remords, avait fait le sommeil ;
L'Homme ajouta le Vin, fils sacré du Soleil !*

COMPTES DE L'EXERCICE 1969-1970

Pertes et profits au 30 mai 1970

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Actes et tirés à part	Fr. 28 923.20	
Administration générale	Fr. 11 759.05	
Conseil, assemblée générale, délégations	Fr. 3 408.90	
Subventions accordées	Fr. 505.—	
Bibliothèque	Fr. 602.60	
Prix d'histoire	Fr. 3 621.—	
Sociétés correspondantes	Fr. 60.—	
Cotisations		Fr. 23 694.50
Annonces		Fr. 6 390.—
Subvention cantonale		Fr. 13 000.—
Dons		Fr. 232.—
Ventes d'ouvrages		Fr. 4 927.20
Intérêts des banques		Fr. 254.30
Perte de l'exercice		Fr. 381.75
	Fr. 48 879.75	Fr. 48 879.75

Le caissier central: A Sintz

Bilan au 30 mai 1970

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse	Fr. 58.40	
Chèques postaux	Fr. 390.54	
Banques	Fr. 9 580.20	
Débiteurs	Fr. 3 480.—	
Armorial du Jura	Fr. 19 016.62	
Publications diverses	Fr. 12 000.—	
Fonds littéraire		Fr. 20 000.—
Fonds scientifique		Fr. 5 000.—
Fonds bibliothèque		Fr. 2 200.—
Fonds folklore		Fr. 1 500.—
Fonds armorial du Jura		Fr. 15 000.—
Monument Flury		Fr. 243.85
Capital		Fr. 581.91
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 44 525.76	Fr. 44 525.76

Le caissier central: A. Sintz

BUDGET POUR L'EXERCICE 1970-1971

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Cotisations	Fr. 26 000.—	
Annonces	Fr. 6 500.—	
Subvention cantonale	Fr. 30 000.—	
Dons	Fr. 200.—	
Ventes d'ouvrages	Fr. 3 500.—	
Intérêts des banques	Fr. 250.—	
Actes		Fr. 35 000.—
Administration générale		Fr. 12 000.—
Conseil, assemblée générale, délégations		Fr. 3 200.—
Subventions diverses		Fr. 1 000.—
Bibliothèque		Fr. 1 500.—
Prix des Jeunes et des Thèses		Fr. 2 750.—
Colloque sur l'aménagement du territoire		Fr. 2 900.—
Exposition de Noël		Fr. 3 000.—
Cercle d'études historiques		Fr. 2 000.—
Cercle d'études scientifiques		Fr. 2 000.—
Sociétés correspondantes		Fr. 100.—
Dépenses diverses		Fr. 1 000.—
	Fr. 66 450.—	Fr. 66 450.—

Le caissier central: A. Sintz